



VILLE DE
Mascouche

RÈGLEMENT NUMÉRO 1118-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1118 DÉCRÉTANT LA PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS, LA CONSTRUCTION D'ÉGOUTS ET D'AMÉNAGEMENT SUR UN TRONÇON DU CHEMIN SAINTE-MARIE ENTRE L'AVENUE CHÂTEAUBRIANT ET LE CHEMIN PINCOURT ET UN EMPRUNT DE 3 509 000 \$ POUR EN ACQUITTER LES COÛTS, AFIN D'Y MODIFIER LES BASSINS DE TAXATION

ATTENDU QUE le règlement numéro 1118 a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et des Régions le 20 décembre 2007 et qu'il est entré en vigueur le 9 janvier 2008;

ATTENDU QUE le règlement numéro 1118 a été financé par une émission d'obligations en date du 7 octobre 2008;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les bassins de taxation de ce règlement;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de présentation 091214-20 a été donné pour le présent règlement;

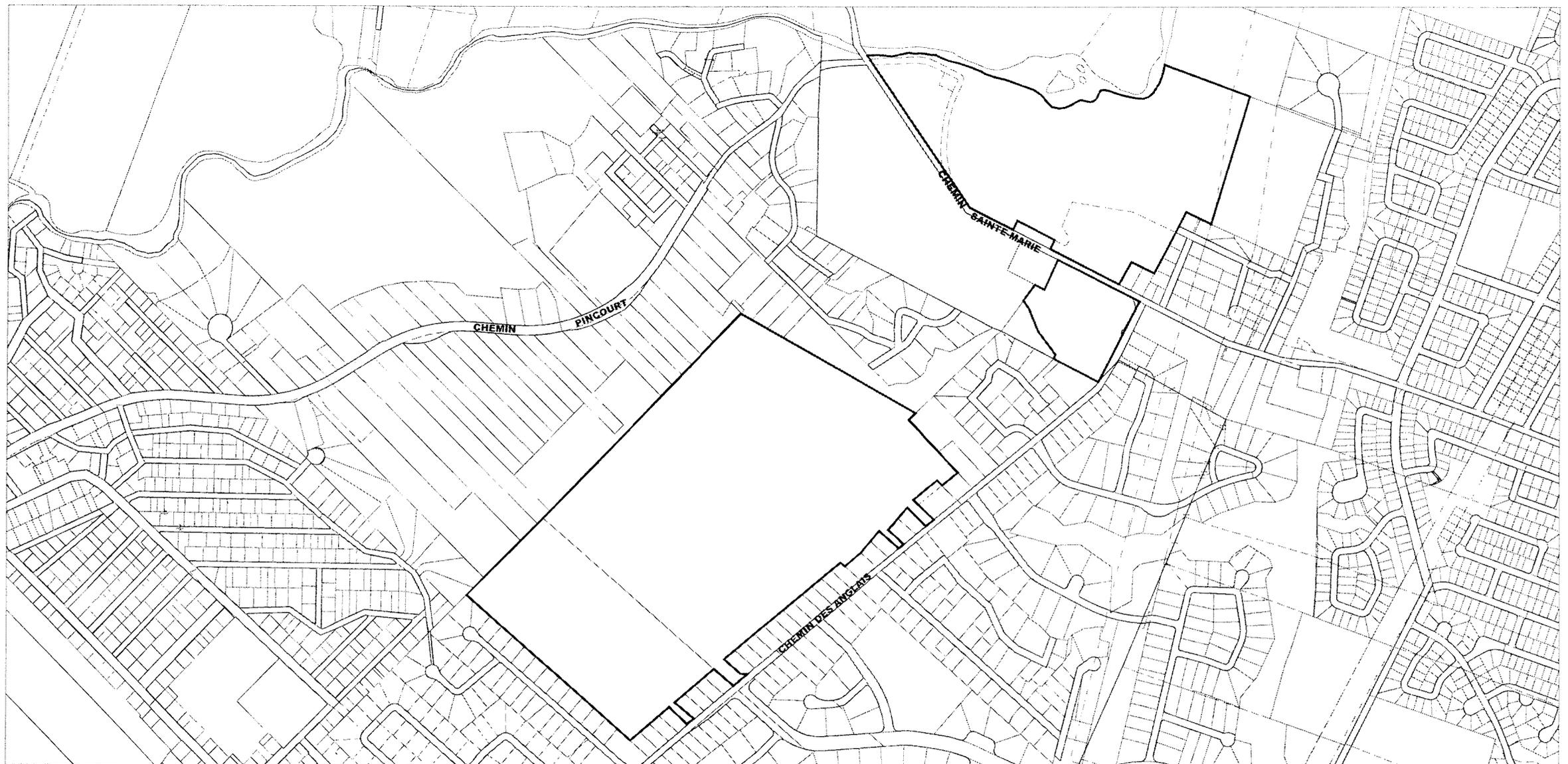
LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

1. Les articles 6.1 et 6.2 du règlement numéro 1118 sont modifiés par le remplacement des annexes « B » et « C » par les annexes « B » et « C » jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante.
2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.


Richard Marcotte, maire


Yvan Laberge, avocat
Greffier

ADOPTION DU RÈGLEMENT : 100125-2.5
ENTRÉE EN VIGUEUR : 27 mars 2010



Mise à jour du cadastre: 20 novembre 2009



VILLE DE
Mascouche

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE
SERVICE DES FINANCES

RÈGLEMENT 1118-1

ANNEXE B

Superficie approximative du bassin

730 630 m²

(73 hectares)

Dossier: 1118-1_B-C.dwg

Date: decembre 2009

Date d'impression: 26 novembre 2009

Échelle: Aucune

Préparé par: Michel Gobeil, Directeur des finances

Dessiné par: Kim McDonald, Dessinatrice

Approuvé par: Michel Gobeil, Directeur des finances

Documents sources: - Aucun





Mise à jour du cadastre: 20 novembre 2009



VILLE DE
Mascouche

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE
SERVICE DES FINANCES

RÈGLEMENT 1118-1

ANNEXE C

Superficie approximative du bassin

225 503 m²
(22 hectares)

Dossier: 1118-1_B-C.dwg

Date: Décembre 2009

Date d'impression: 26 novembre 2009

Échelle: Aucune

Préparé par: Michel Gobeil, Directeur des finances

Dessiné par: Kim McDonald, Dessinatrice

Approuvé par: Michel Gobeil, Directeur des finances

Documents sources: - Aucun

